

YCID

YVELINES COOPÉRATION INTERNATIONALE & DÉVELOPPEMENT

DOSSIER

RÉSILIENCE!

YACOUBA SAWADOGO

« L'homme qui arrêta le désert »

INFOGRAPHIE

Construire un projet de coopération internationale résilient et dynamique

TÉMOIGNAGES

en Yvelines



Décembre 2021

01

SOMMAIRE



Résilience !

Dossier

P.6



« L'homme qui arrêta le désert »

Portrait

P.8



Villes et communautés durables

Infographie

P.18



TÉMOIGNAGES en Yvelines

P.24

REVUE DU RÉSEAU N°48 - RÉSILIENCE !

Comité de rédaction Centraider, Lianes Coopération, Gescod, Pays de la Loire Coopération Internationale, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Yvelines Coopération internationale et développement • **Contributeurs nationaux** Hervé Berville, Apolline Cox, Franck Fortuné, Pascal Handschumacher, Émilie Maehara • **Contributeurs départementaux** BackUp Rural, Comité de jumelage de Viroflay, DiasporaSanté, Up2Green, YCID • **Crédits photographiques** Merci aux contributeurs de cette revue pour leurs photographies, Licence Creative Commons Flickr'r, Freepik.com, Pixabay.com, Unsplash.com, Shutterstock.com • **Remerciements** Yacouba Sawadogo, Région Centre-Val de Loire • **Elaboration de la revue** Equipes de Centraider, So Coopération, Réseau Bretagne Solidaire, Pays de la Loire Coopération Internationale, Lianes Coopération, Gescod, Yvelines Coopération internationale et développement • **Coordination et création graphique** Guillaume Guetreau - Centraider / Auberi Grimoult - YCID / Laurent Combard - Trente Février • **Visuel de couverture** unsplash.com • **Directeur de publication** Mathieu Guérin • **Imprimeur** Adéquat • **Contact** Yvelines Coopération internationale et développement / gipycid@yvelines.fr • **YCID** est un groupement d'intérêt public soutenu par le Département des Yvelines et l'Agence Française de développement



Yvelines
Le Département

V

ÉDITO

enu des sciences dures, le concept de résilience désigne d'abord la résistance aux pressions, aux tensions : l'acier d'une lame sera résilient si, malgré sa

dureté, il absorbe les chocs –se courbe- puis reprend ses caractéristiques initiales sans perdre aucune de ses facultés propres (solidité, résistance à la corrosion, durabilité de coupe). Dans le monde anglo-saxon, ce concept a gagné les sciences sociales, politiques et économiques, les analogies étant évidentes. Depuis la décennie passée, il a été particulièrement élargi à d'autres acteurs, dont les villes et territoires. Les Objectifs de Développement Durable s'inscrivent dans ce sillage puisque la résilience est transversale, multisectorielle, multi-acteurs et, appliquée aux territoires, elle ne peut que correspondre à une approche holistique.

Particulièrement pertinent pour encourager les différents acteurs à prendre en compte le développement durable, ce concept l'est plus encore pour appréhender les phénomènes de crise et post-crise (récupération, reconstruction). Ainsi, la résilience a connu un fort succès dans le contexte du changement climatique : s'adapter en même temps que limiter le réchauffement. Dans le cas précis des territoires, avant même d'être appliqué au climat, le concept a été utilisé pour les anciens territoires miniers et industriels, ou pour ceux touchés par des catastrophes naturelles, des guerres ou de violentes crises (économiques, sociales, sécuritaires).

Toutefois, le concept de résilience porte en lui des limitations inhérentes au berceau culturel qui l'a vu naître. Les personnes sont résilientes, les entreprises sont résilientes, les villes et territoires sont résilients, avec cette tendance à sur-responsabiliser les micro-acteurs et à déresponsabiliser les macro-acteurs (multinationales, Etats, etc.). Car la résilience c'est résister, en s'adaptant, à un environnement global (crises économiques, sociales, environnementales, climatiques, sanitaires, etc.) qui, in fine, dépend également d'acteurs qui poursuivent leurs actions dommageables sans rendre de comptes, mais vis-à-vis desquels les autres acteurs doivent s'adapter pour éviter le pire. Dit autrement : nous sommes parfois dans des situations où certains acteurs obligent les autres à être résilients. On le voit, dans ce contexte, deux



”

La résilience est donc une responsabilité de tous et de chacun

écueils existent : 1/ les micro-acteurs (dont les territoires) passeront leur vie à essayer d'être résilients, c'est-à-dire à courir derrière l'adaptation constante (pour reprendre l'analogie de l'acier d'une lame : jamais dans sa forme initiale, mais constamment en tension/déformation) ; 2/ les territoires risquent de tomber dans le piège d'une concurrence effrénée.

La résilience est donc une responsabilité de tous et de chacun. Les villes et territoires ne pourront assurer de véritable résilience que par une étroite coopération entre eux, mais également avec de nombreux autres acteurs : la société civile bien sûr, tous les niveaux de gouvernements aussi, mais également les entreprises de toutes tailles, les réseaux transnationaux de toutes natures, les organisations internationales, etc.

A la modeste échelle qui est la nôtre, sur nos propres territoires, il s'agit très humblement de participer à cette approche globalisante et multi-acteurs, et de coopérer pour anticiper et répondre aux défis globaux et locaux en cours et à venir. La crise sanitaire a démontré la nécessité et l'efficacité de ces logiques, et la crise climatique en est une autre évidence très concrète : ces deux exemples appellent à des collaborations toujours plus élargies et originales (des alliances territoriales et transnationales, et mêlant public et privé). Enfin, aussi bien sur leurs propres territoires que dans leurs actions de coopération internationale, les collectivités territoriales sont des laboratoires d'expérimentations diverses (sociales, environnementales et climatiques, économiques, culturelles, etc.) et de collaborations multi-acteurs. Il en résulte que les territoires sont des acteurs incontournables pour faire vivre les approches multisectorielles prônant la résilience.

Mathieu Guérin

> Directeur délégué du réseau

Yvelines Coopération internationale et développement

RESILIENCE!



Photo : Leo Moko



PORTRAIT

YACOUBA SAWADOGO

« L'HOMME
QUI ARRÊTA
LE DÉSERT »

Au cours des années 1970, le « Sahel » - zone bioclimatique de transition entre le Sahara et la zone soudanaise - est devenu un terme géopolitique désignant un ensemble de pays africains dont l'un des dénominateurs communs est l'insécurité alimentaire.

La Grande Sécheresse

Avec une forte baisse des pluies annuelles, la période de « La Grande Sécheresse » - particulièrement marquée entre 1970 et 1990 - a bou-

versé le système alimentaire, provoquant ainsi des mouvements de populations et des instabilités politiques. Ce nouveau climat, qui rend les récoltes plus aléatoires en raison de périodes sèches plus sévères et qui augmente la fréquence des inondations (soit localement, soit même à l'échelle de grands bassins), a des graves conséquences pour les populations sahéennes et entraîne notamment des périodes de famine.

Dans ce contexte, Yacouba Sawadogo quitte Ouahigouya pour retourner au village de son enfance, Gourga, lui aussi touché par la famine à cause des terres devenues incultivables.

Après avoir passé de longs mois à étudier les sols, Yacouba Sawadogo décide de reprendre leurs cultures, armé de quelques savoirs. « Au début, quand je parlais de cette méthode aux gens, ils disaient que j'étais fou, que ça n'allait pas marcher. Mais j'avais un but et je ne les écoutais pas. Aujourd'hui, beaucoup m'aident dans cette tâche : je leur demande de planter les arbres et de s'en occuper régulièrement » aime déclarer le vieil homme quand on lui rappelle son audace sans cacher que cette période lui a « fait mal ».

Un travail de longue haleine

Motivé par l'arrivée de la saison des pluies, Yacouba Sawadogo décide de préparer la terre sur une parcelle pour qu'elle puisse absorber le plus d'eau possible. Dans la terre, aride et dure comme du béton, il y met du fumier ainsi que des débris. Sans le savoir, cette combinaison attire les termites qui creusent de minuscules galeries qui finiront par retenir l'eau des pluies. « L'eau qui reste là nourrit ainsi le sol » explique-t-il. Cette technique, c'est le zaï. Une technique permettant de restaurer le couvert végétal et de fertiliser les sols. Il construit également autour de ses cultures des cordons pierreux qui répartissent les eaux pluviales et permettent d'éviter l'érosion des sols et de conserver son humidité.

Dans ces trous, Yacouba Sawadogo y plante également des arbres. Les premiers résultats majeurs se voient au bout de trois années d'efforts. Baobabs, pruniers et acacias fleurissent tandis que les animaux repeuplent les 40 hectares. Les oiseaux en venant trouver refuge dans ces arbres nouveaux amènent aussi au reboisement. Petit à petit, le désert se transforme en forêt. Ce reboisement transforme le micro-climat, il arrête le vent érodant le sol et ramène de l'ombre. La nappe phréatique remonte grâce aux racines des végétaux qui empêchent l'eau de se perdre. Enfin, les récoltes deviennent plus importantes.

A travers cette technique dite « ancestrale », le site a même repris des activités sylvo-pastorales. Alors que son terrain a été brûlé à trois reprises par « des villageois jaloux » et qu'il a été longtemps sujet aux railleries de son village, agronomes et curieux affluent désormais pour voir de leurs propres yeux l'œuvre du « grand sage », devenu une célébrité dans son pays. Il obtient également une reconnaissance au niveau international avec le « Right Livelihood Award », plus connu sous le nom de « Prix Nobel alternatif », dont il est lauréat.

Un héritage à préserver

Le septuagénaire compte désormais transmettre ses savoirs à de nouvelles générations. En quatre ans, il a déjà formé plus de 400 paysans au zaï, d'après ses estimations. « La forêt est une grande école » insiste celui que l'on surnomme « l'homme qui a arrêté le désert », depuis la sortie d'un film documentaire lui étant consacré (The Man Who Stopped the Desert, Mark Dodd, 2010). En effet, Yacouba Sawadogo ne considère pas toute cette forêt comme acquise et pérenne. Le changement climatique que nous traversons provoque, particulièrement au Sahel, des événements climatiques désastreux. « La sécheresse avance à grand pas » s'alarme-t-il. Plus de 300 000 hectares de terres seraient

”

Le septuagénaire compte désormais transmettre ses savoirs à de nouvelles générations.

perdus chaque année en moyenne du fait de la désertification au Burkina Faso, un pays où près de 80 % de la population dépend de l'agriculture selon les chiffres de la Direction générale des eaux et forêts burkinabè.

Ouahigouya, la ville voisine en pleine expansion, menace également sa forêt. En 2012, de nouveaux lotissements se sont implantés sur une partie de ses cultures. Pour autant rien n'est perdu puisqu'après plusieurs mois d'attente Joseph Youma, le Secrétaire général par intérim du Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique, a procédé en janvier 2021 à la pose de la première pierre de la clôture de sécurisation du site abritant la forêt de Yacouba Sawadogo.

La transmission du savoir comme clef de voûte de son travail, Yacouba Sawadogo l'a bien compris. « Mon projet est pour les générations futures. Je ne veux pas manger aujourd'hui et laisser mes prochains sans nourriture demain. Je travaille pour semer les graines de la richesse, non seulement pour le Burkina Faso mais pour de nombreux autres pays » soutient le vieil homme. Yacouba Sawadogo ouvre également volontiers les portes de sa sylvie, baptisée « Bangré Raaga » (« temple du savoir » en moré), aux visiteurs.



DOSSIER

RÉSILIENCE ET SANTÉ DANS LES SUDS, UN FONCTIONNEMENT COMPLEXE !

Photo :
Graffiti SET-SETAL
(auteur : Pape
Mamadou Samb dit
« Papisto Boy »,
décédé en 2014)
photographié dans
une rue du quartier
Hann-Pêcheurs à
Dakar (Sénégal).
Crédit photo : P.
Handschumacher.

Pascal Handschumacher
> Institut de Recherche pour le
développement

Pascal Handschumacher, Chercheur à l'IRD,
Géographe de la santé, UMR SESSTIM - IRD
- Université de Marseille - INSERM

Bien avant le SIDA et la COVID-19, l'histoire de l'humanité est remplie de crises sanitaires qui ont sollicité les capacités des sociétés à se relever. Pour ne parler que des pathologies infectieuses, la peste, le choléra, la tuberculose, la variole, et les gripes sont particulièrement restées dans la mémoire collective. Outre les évolutions de la sphère biologique (évolution, adaptation, immunité...), les crises ont pu se régler par l'inventivité des sociétés, leur capacité à vivre en diminuant

l'expression du risque voire en réadaptant leur niveau d'acceptation de celui-ci. En cela, ces crises sanitaires sont autant l'expression de processus biologiques que des révélateurs du fonctionnement social, économique, politique de communautés, ainsi que de leur système de valeur et de représentation qui conditionne l'acceptation d'un certain prix à payer.

Par ailleurs, au-delà de crises sanitaires rapides et brutales, des agents infectieux circulent de manière endémique mais d'expression variable selon la spécificité des lieux, des territoires et des modes de vie des sociétés.

Crise, vulnérabilité, risque et résilience apparaissent comme autant de versants qui éclairent tour à tour le fonctionnement des sociétés humaines face à des événements qui les déstabilisent, sortant alors la maladie du champ purement médical pour en faire un révélateur autant de nos fragilités collectives que de notre capacité à évoluer.

A l'origine, la résilience n'est ni un concept géographique, ni un concept de santé publique. Pourtant, lorsque le concept de système pathogène s'est développé à la fin du XX^{ème} siècle pour décrire les articulations complexes qui président à l'inégale distribution de maladies (Picheral, 1983)², voire de niveaux de santé au sein de sociétés inscrites dans des territoires spécifiques, le concept de résilience, sans être explicitement cité comme tel, est devenu intrinsèque de sa compréhension. Si l'on considère que le système pathogène résulte d'une articulation complexe entre faits de santé médicaux et non médicaux (Salem, 1998)³, toute modification d'un des termes du système va le déstabiliser jusqu'à l'obtention d'un nouveau point d'équilibre - potentiellement identique au point d'origine - sous peine de catastrophe (Godin, 2009)⁴.

Comment alors décrire, voire évaluer, cette capacité (la résilience) qui permet à de nombreuses sociétés de surmonter la déstabilisation induite par le risque sanitaire et rester debout, parfois en payant un prix important ?

² Picheral H, 1983. Complexes et systèmes pathogènes: approches géographiques. In De l'épidémiologie à la géographie humaine (Doumenge J.P.,édit.), Bordeaux, CNRS-CEGET/ACCT, pp 5-22

³ Salem G, 1998. La santé dans la ville : géographie d'un petit espace dense : Pikine (Sénégal) Paris (FRA). Paris : Karthala, ORSTOM, 1998, 360 p.

⁴ Godin C., « Ouvertures à un concept : la catastrophe », Le Portique [En ligne], 22 | 2009, mis en ligne le 10 novembre 2010, consulté le 22 mars 2021.
URL : <http://journals.openedition.org/leportique/1993> ;
DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.1993>

”

Crise, vulnérabilité, risque, résilience, apparaissent comme autant de versants qui éclairent tour à tour le fonctionnement des sociétés humaines [...]

Berkes et Folke (1998)⁵, deux économistes cités par Dauphiné et al en 2007⁶, ont proposé de diviser la notion de résilience en deux dimensions : la première, la résilience réactive, s'appuie sur une réorganisation des éléments constitutifs du système et de leurs interactions. La seconde, la résilience proactive, repose sur l'apprentissage et les capacités des sociétés humaines à anticiper sur le futur.

Ces deux dimensions de la résilience ne sont pas toujours la résultante d'actions ciblées contre le risque mais s'exercent par le fonctionnement même des sociétés et peuvent se combiner. JP Hervouët (1992)⁷ a montré que l'onchocercose - maladie parasitaire cumulative transmises pouvant aboutir à la cécité et sévissant majoritairement en Afrique soudanienne - provoquait des conséquences cliniques moindres dans certaines communautés villageoises. De gros villages groupés, certes minoritaires, pratiquant l'agriculture communautaire combinée à l'élevage, bénéficiaient ainsi de leur mode d'occupation de l'espace et de ces pratiques agro-pastorales pour résister à l'impact de cette maladie par dilution des piqûres. Au contraire, les petits villages à la structure lâche, à l'agriculture individualiste sans complément d'élevage génèrent une pression vectorielle plus forte sur les habitants, augmentant les charges parasitaires et le nombre d'aveugles. Il éclaire ainsi l'impact de pratiques de vie et non d'actions ciblées contre la maladie. Au final ce seront les stratégies de lutte antivectorielle généralisée grâce à l'appui de l'OMS et du FMI et l'innovation thérapeutique par l'application généra-

⁵ Berkes F. et Folke C. (éd.) (1998). Linking Social and Ecological Systems. Management Practices and Social Mechanisms for Building Resilience, Cambridge, Cambridge University Press.

⁶ Dauphiné A., Provitolo D., 2007. La résilience : un concept pour la gestion des risques, Annales de géographie 2007/2 (n° 654), pages 115 à 125

⁷ Hervouët JP, 1992. Les bases du mythe du dépeuplement des vallées soudanaises par l'onchocercose. In Blanc-Pamard Chantal (ed.). Dynamique des systèmes agraires : la santé en société : regards et remèdes, Paris : ORSTOM, p. 273-302

”

Mais la résilience qui s'appuie sur l'appel à des intervenants extérieurs grâce aux réseaux de relations tissés par les acteurs nationaux et/ou locaux, ne risque-t-elle pas de créer des situations de dépendance à travers ces relations entre partenaires inégaux ?

8 Handschumacher P., Talla I., Hébrard G., Hervé J.-P. [1998a], « D'une urgence en santé publique à une géographie de la santé à Richard-Toll », in J.-P. Hervé et J. Brengues (éd.), Aménagements hydro-agricoles et santé [Vallée du fleuve Sénégal], Paris, ORSTOM, p. 151-168.

9 Handschumacher P., Brutus L., Raveloarinkaja D., Andriantseheno H., Sellin B. [1998b], « Des îles dans la Grande Île : isolement et risque sanitaire dans le moyen ouest malgache », in G. Mainet (éd.), Actes des VIIe Journées de géographie Tropicale, Brest, 11-13 septembre, Ouest éditions, Presses académiques, p. 533-546

lisée de l'Ivermectine aux populations résidant dans les zones d'endémicité, qui portent un coup presque fatal à la maladie.

Mais la résilience qui s'appuie sur l'appel à des intervenants extérieurs, notamment par la coopération internationale, grâce aux réseaux de relations tissés par les acteurs nationaux et/ou locaux, ne risque-t-elle pas de créer des situations de dépendance à travers ces relations entre partenaires économiquement et technologiquement inégaux ? A l'image du programme de lutte contre l'onchocercose mais à une échelle locale, des scientifiques et des acteurs internationaux du développement sont intervenus dans la ville de Richard-Toll (Sénégal) pour aider à lutter contre l'épidémie de schistosomose intestinale qui a explosé dans cette ville vulnérable suite à la mise en service des barrages sur le fleuve Sénégal (1986 et 1988) et ce, en complète discordance avec son aire d'endémicité habituelle⁸.

La stabilisation de la situation est ainsi tributaire d'acteurs extérieurs à la sphère concernée par la situation de crise, complexifiant et fragilisant le fonctionnement du système social.

Cependant, la résilience doit-elle toujours s'exprimer face à des crises ? A

Madagascar, la population vit avec la peste depuis son introduction dans la Grande Île en 1898. Pourtant dans des espaces reculés des campagnes malgaches, des familles occultent encore aujourd'hui des décès liés à la peste. Cette pratique dessert évidemment la lutte contre cette maladie potentiellement mortelle⁹. Elle interdit le traitement des sujets contacts, la lutte contre les vecteurs de la maladie (certaines espèces de puces) et favorise ainsi la circulation du bacille. Cependant cette coutume s'explique par la crainte de ne pouvoir procéder aux funérailles selon les traditions en raison du risque de contagion. Dans ce cas, la résilience sociale est plus forte que la résilience sanitaire. Les enjeux se croisent et dictent des comportements qui semblent aller à l'encontre de l'intérêt sanitaire de la collectivité mais permettent d'assurer une forme de vie collective cohérente selon un système de représentation reconnu et accepté.

Si on se focalise aujourd'hui sur des mesures et des stratégies qui émanent du pouvoir au plus haut niveau des Etats face à la pandémie qui nous menace, les pratiques mises en œuvre n'émanent pas toujours des acteurs du sommet de la pyramide. Ainsi, lorsqu'en 1988 débute le mouvement SET-SETAL (littéralement

Photo : Femmes et jeunes assainissant l'espace public contre une rétribution en nature (sac de riz) à Mahajanga (Madagascar). Crédit photo : P. Handschumacher



Propre-rendre propre), il s'agit pour les jeunes, réunis en association ou se reconnaissant dans leur quartier, de remédier aux défaillances de la municipalité de Dakar (Sénégal) et plus généralement de procéder à un nettoyage de leur espace de vie. Immondiées qui s'amoncellent, rigoles de drainage qui ne sont pas curées favorisent la dégradation du cadre de vie mais surtout la prolifération d'agents infectieux et de vecteurs de maladies¹⁰. En se mobilisant, ces jeunes participent directement de la réduction du risque sanitaire, le fonctionnement de la société permettant de pallier les carences des dépositaires du pouvoir de gestion de l'espace public. Pourtant cette action va bien au-delà du simple assainissement de l'espace public, celui-ci étant compris comme une métaphore des politiques. De la résilience sanitaire à la résilience politique, le pas est alors franchi, montrant les liens étroits entre santé et action publique.

Au-delà des actions thérapeutiques ou vaccinales qui sont une forme de résilience technologique, la plupart des sociétés montre que son fonctionne-

ment est capable d'absorber ces chocs en payant parfois un prix très lourd mais qui permet au final la survie de la collectivité dans un système renouvelé, ou non. N'est-ce pas cette situation que nous vivons aujourd'hui et qu'il conviendrait de décrypter dans toute la diversité des territoires concernés ?

”

En se mobilisant, ces jeunes participent directement de la réduction du risque sanitaire, le fonctionnement de la société permettant de pallier les carences des dépositaires du pouvoir de gestion de l'espace public.

10 Ba M., « Dakar, du mouvement Set Setal à Y'en a marre (1989-2012) », Itinéraires [En ligne], 2016-1 | 2016, mis en ligne le 01 décembre 2016.
URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/3335> ;
DOI : <https://doi.org/10.4000/itineraires.3335>

Photo : Message d'information sur la prévention de la schistosomose (Richard-Toll, Sénégal). Crédit photo : P. Handschumacher



Photo :
Edouard Tamba



DOSSIER

FINANCER LES VILLES, UN ENJEU MAJEUR POUR LA RÉSILIENCE POST-COVID ET LA RÉALISATION DES AGENDAS MONDIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Émilie MAEHARA

> Fonds Mondial Pour le Développement des Villes

Le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV) est une ONG qui permet aux collectivités locales émergentes et en développement d'accéder aux ressources financières extérieures nécessaires au financement de leurs projets de développement urbain.

Le rôle majeur des villes pour atteindre les Objectifs de Développement Durable et de l'Accord de Paris pour le climat est unanimement reconnu. Les villes sont en effet de puissants catalyseurs de développement et d'innovation pour répondre aux enjeux globaux à condition de disposer des financements adéquats. Pour limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici 2030, on estime que

90 000 milliards USD d'investissements dans les infrastructures urbaines sont requis. Or, moins de 10% des financements climat internationaux sont actuellement dédiés à des investissements locaux.

Le financement des villes est caractérisé par une défaillance systémique du marché. En dépit des nombreuses sources de financement déployées depuis l'adoption de ces agendas, les collectivités locales font toujours face à un accès insuffisant aux ressources car elles rencontrent des difficultés à remplir pleinement les conditions des acteurs financiers. Dans les contextes émergents, elles sont considérées comme insuffisamment solvables et leurs projets insuffisamment investissables (« bankable »), et souffrent de cadres institutionnels inadaptés.

C'est dans ce contexte que le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV), réseau international de gouvernements locaux et régionaux, développe des solutions qui contribuent à structurer l'ensemble du cycle de financement du développement urbain sur le long terme.

Développer des stratégies et des programmes nationaux et locaux sur le financement des villes.

Ces solutions consistent à renforcer les capacités des collectivités locales à mobiliser et gérer leurs ressources propres, développer des stratégies d'investissement, diversifier leurs financements en mobilisant des fonds publics et privés natio-

naux et internationaux, développer des véhicules de financement ou encore préparer des projets.

Les gouvernements nationaux ont également un rôle majeur à jouer pour renforcer le cadre institutionnel, l'autonomie financière et les capacités des collectivités. Ils peuvent également développer des politiques et instruments qui facilitent leur accès aux financements externes par des dispositifs de garantie, rehaussement de crédit et d'atténuation du risque.

Le Programme pour le financement intégré du développement urbain (PIFUD) financé par la Commission européenne (5 M€) accompagne la métropole de Kampala en Ouganda dans sa stratégie de financement autour de trois axes :

- l'organisation de dialogues politiques nationaux multi-acteurs pour engager des réformes sur le financement local ;
- le renforcement des capacités des collectivités locales à travers des échanges d'expériences avec les villes de Paris et Johannesburg : gestion dématérialisée des revenus fiscaux locaux, captation de la plus-value foncière, développement des Partenariats Publics-Privés, préparation d'une émission obligataire verte ;
- le développement de « laboratoires urbains », actions pilotes d'investissement urbain : mobilité urbaine électrique, énergie renouvelable décentralisée dans les écoles.

Le Programme d'Expertise Financière Climat



Photo :
Random Institute

Les villes sont en effet de puissants catalyseurs de développement et d'innovation pour répondre aux enjeux globaux à condition de disposer des financements adéquats.

”

La création d'espaces de dialogue permet aux collectivités locales et à leurs partenaires (gouvernements nationaux, bailleurs de fonds, investisseurs, société civile) de créer une compréhension commune et d'engager des partenariats et des démarches innovantes pour accélérer le financement.

(PEFCLI) porté par le ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc déploie une cellule nationale d'expertise qui vise à accompagner les collectivités locales à formuler techniquement et financièrement leurs projets climat et à faciliter leur accès aux financements internationaux.

Développer les partenariats multi-acteurs et l'innovation pour accélérer le financement du développement urbain.

La création d'espaces de dialogue permet aux collectivités locales et à leurs partenaires (gouvernements nationaux, bailleurs de fonds, investisseurs, société civile) de créer une compréhension commune et d'engager des partenariats et des démarches innovantes pour accélérer le financement.

Le programme de coaching de projets sur le renforcement du financement de la transition urbaine accompagne 6 coopérations décentralisées en Afrique de l'Ouest à accéder aux financements. Le coaching vise à renforcer la maturité technique et financière des projets. Il est suivi d'une session de matchmaking permettant d'accompagner le dialogue entre les villes et les acteurs du financement (bailleurs de fonds, secteur privé).

Il est également essentiel de dévelop-

per des partenariats et instruments permettant d'attirer les investisseurs privés pour développer des solutions de financement mixtes (blended finance).

Les institutions de financement des collectivités locales ou Subnational development banks (SDBs) ont un rôle majeur à jouer pour l'intermédiation et la structuration du marché municipal. Le mandat de ces banques publiques centré sur les collectivités locales leur confère un rôle stratégique pour aider les collectivités à diversifier leurs sources de financement (bailleurs, marchés financiers) et appuyer la structuration de portefeuilles de projets.

Le FMDV a promu la création d'une Alliance globale des SDBs endossée par les Nations unies. Il est partenaire stratégique du Réseau des Institutions Africaines de Financement des Collectivités Locales (RIAFCO).

Le Fonds international d'investissement municipal (IMIF) vise à accompagner les collectivités locales du Sud à accéder aux marchés financiers. Créé par le Fonds d'Équipement des Nations unies (UNCDF), Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et le FMDV, il est articulé autour d'une composante d'assistance technique d'aide au montage de projets et d'une composante d'investissement gérée par Meridiam, groupe français reconnu pour ses engagements sur l'urbain et les collectivités locales.

Photo :
Antoine Pluss



Développer et partager les connaissances et promouvoir les solutions innovantes de financement dans le débat international.

Le FMDV travaille de façon simultanée à la production de connaissances, au plaidoyer politique et à la mise en œuvre opérationnelle de solutions de financement. Il a ainsi œuvré à la reconnaissance par les Nations unies du financement groupé (pooled financing), du rôle des SDBs, du modèle de production de logement abordable des Community Land Trust, qui a permis l'intégration de ces solutions dans les politiques publiques et les programmes des partenaires au développement.

Le FMDV promeut activement la question de la finance climat des villes dans le cadre du Partenariat de Marrakech pour l'action climatique globale (MPGCA), coalitions des acteurs non étatiques fédérés par les Nations unies dans le cadre des COP de la Convention-Cadre sur les changements climatiques.

”

Le FMDV promeut activement la question de la finance climat des villes [...]

En tant que mécanisme de CGLU sur les finances locales, le FMDV contribue au renouvellement du plaidoyer sur la territorialisation du financement des agendas globaux auprès des Nations unies et à l'échange entre pairs.

Il lance actuellement le Local finance knowledge hub, premier centre de ressources en ligne sur les finances locales, qui permet de partager les expériences des acteurs engagés dans le financement du développement urbain durable au niveau global.

Photo :
Kigali,
One Zone Studio



CONSTRUIRE UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE RÉSILIENT, UN PROCESSUS DYNAMIQUE

1

UNE CONNAISSANCE HOLISTIQUE DU TERRITOIRE D'INTERVENTION
 Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il connaît parfaitement le contexte dans lequel il s'inscrit. Ainsi, l'ensemble des risques, opportunités, vulnérabilités mais aussi capacités du territoire d'intervention est connu. Il est essentiel de développer une vision macro et micro politique, économique, culturelle et sociale.



UNE INTERACTION CONSTANTE ENTRE LES PARTIES PRENANTES
 Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il favorise les relations et interactions entre les communautés. L'ensemble des parties prenantes participe au projet afin de favoriser les synergies et alliances. Cela assure à terme des changements multi sectoriels et un renforcement des capacités institutionnelles.

2

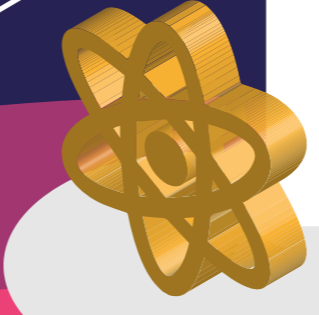
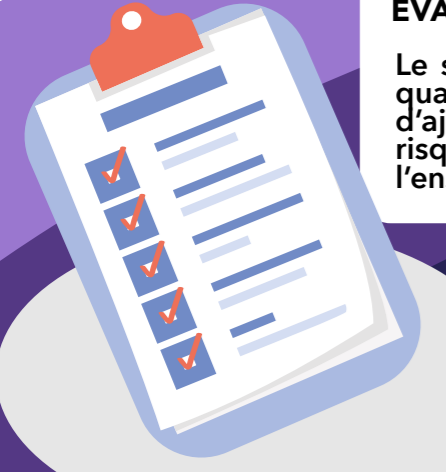
UN RENFORCEMENT MUTUEL DES CAPACITÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES
 Un programme de coopération internationale est d'autant plus résilient qu'il favorise l'empowerment des communautés et leur capacité d'innovation. Ce renforcement des compétences doit permettre l'autonomisation, l'appropriation et l'auto-gestion à terme du projet et de ses risques.



3

5

UNE CAPITALISATION ET UNE ÉVALUATION QUALITATIVE
 Le suivi, l'évaluation et la capitalisation de qualité et sur le long-terme permettent d'ajuster les futurs projets, d'anticiper les risques et mesurer l'impact des projets sur l'ensemble des communautés.



DES PROGRAMMES INCLUSIFS, INTÉGRÉS ET AGILES
 Des programmes de coopération internationale résilients intègrent différentes temporalités, échelles géographiques, types d'acteurs, de partenaires... Ils décloisonnent les approches et thématiques d'intervention et favorisent les synergies et mutualisation. Ils s'adaptent donc rapidement aux changements de paradigmes du territoire d'intervention.



4

RENFORCEMENT

EMPOWERMENT

INFOGRAPHIE
 La résilience réduit l'impact des chocs sur les communautés et les risques de ces chocs, tout en renforçant la capacité d'adaptation des communautés. La résilience implique une capacité « d'absorber, d'accueillir et corriger les effets d'un danger ». Un projet de coopération internationale résilient résiste lui-même aux crises et s'adapte facilement aux nouveaux contextes d'intervention. Le bureau des Nations Unies fait de la résilience une nouvelle norme de l'action internationale, à l'occasion de l'adoption de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes en 1999.
 1 (Quenault B., « Résilience et aide internationale : rhétorique discursive ou véritable réforme ? », Mondes en développement, 2017/4 (n° 180), p. 35-52)

Rédaction : Marion Prudhomme - Pays de la Loire Coopération Internationale
 Création graphique : Guillaume Guetreau - CENTRAIDER / freepik.com

Photo :
UDM,
Accès à l'eau



DOSSIER

MICROS MAIS COSTAUDS, QUAND LES MICRO-PROJETS FONT FACE À LA PANDÉMIE

Quel est le dispositif d'appui aux microprojets créé par La Guilde ?

Le pôle Microprojets de La Guilde, c'est un incubateur pour des projets de développement portés par les petites associations françaises. Nous leur proposons un accompagnement personnalisé et des formations sur la gestion de projets. Grâce au soutien de l'AFD et d'autres partenaires, nous leur permettons aussi d'accéder à des financements – jusqu'à 20 000€ par initiative. La Guilde gère 2 dispositifs d'appel à microprojets : le premier vise l'ensemble des thématiques habituelles de l'aide au développement (éducation, santé, agriculture, etc.). Le second, créé en 2019, est dédié aux projets utilisant le sport comme outil de développement. Ces associations, généralement composées de bénévoles, œuvrent à long terme auprès de communautés qu'elles connaissent très bien et sont donc susceptibles de mettre en place des projets à fort impact local.

Apolline Cox > La Guilde

La Guilde est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) créée en 1967. Elle est reconnue d'utilité publique depuis le 21 décembre 1981.

2020 a dû être une année particulière pour vous. On imagine que la situation mondiale a bouleversé beaucoup de projets ?

La pandémie a eu un impact direct sur de nombreux projets et leurs bénéficiaires. Si le virus a surtout impacté la santé des plus fragiles, il a aussi renforcé d'autres vulnérabilités comme l'accès aux services de base et mis à mal les sources de revenus, déjà fragiles, d'une importante part de la population mondiale. Il a donc rapidement fallu s'adapter pour soutenir différemment. Au printemps 2020, un appel à projet « spécial COVID » a permis de cofinancer 62 microprojets visant à prévenir la propagation du virus et à répondre aux besoins essentiels des populations.

Cette crise a également poussé les associations à adapter leurs pratiques : des projets menés à distance ; une collecte de fonds plus laborieuse ; de nombreuses activités reportées ou annulées. De ce fait, la place des partenaires locaux s'est substantiellement renforcée. Plus que jamais, c'est grâce à leur mobilisation que les activités sur le terrain ont pu être repensées et menées à bien.

Qu'est ce qui facilite la résilience des microprojets en particulier ?

Un microprojet de développement se caractérise par une coopération de proximité, un coût global faible et un impact géographique à petite échelle. Ses capacités de résilience sont facilitées par un lien très fort avec les populations locales, à la fois bénéficiaires et acteurs du projet. Co-construit entre une association française et une structure locale, un microprojet permet de répondre de façon ciblée à un besoin exprimé. Cet ancrage local, l'implication directe des parties prenantes et le ciblage de changements concrets donnent aux microprojets une agilité particulière pour s'adapter et faire face aux événements inattendus, comme la crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui.

Quelle pérennité des projets que vous soutenez dans un monde qui fait face à des crises de plus en plus fréquentes ?

Les projets d'urgence souvent associés aux crises ne suffisent pas à répondre à long terme aux déséquilibres qui, eux, s'inscrivent dans la durée. La crise sanitaire, pour ne citer qu'elle, a creusé encore les inégalités (accès à l'école, à l'emploi...). L'approche « long terme » apparaît donc comme primordiale. Pour cela, un projet doit être élaboré en tenant compte de l'ensemble du contexte et en anticipant au maximum ces risques. Plus que jamais, chaque étape d'un projet doit impliquer l'ensemble de ses parties prenantes, reposer sur un renforcement des capacités locales et avoir pour boussole la pertinence des réponses apportées par rapport aux besoins, quitte à revoir l'intervention lorsque la crise survient. Ces caractéristiques sont celles des microprojets, et la façon dont les associations que nous accompagnons ont adapté leurs approches pour répondre à la crise COVID nous rend plutôt optimistes sur la pérennité de leurs interventions !

Quels conseils pourriez-vous donner aux petits porteurs de projets qui souhaiteraient se préparer ?

Tout d'abord, bravo de continuer à agir pour la solidarité internationale dans les conditions que nous connaissons ! Je leur conseillerais de continuer à échanger et à travailler en synergie avec d'autres acteurs du secteur, pour

bâtir des partenariats solides et agir collectivement. D'anticiper l'arrivée de nouvelles crises en développant de nouveaux modes de communication, de gestion et de suivi, et de se former aux enjeux globaux : le changement climatique, le numérique, l'égalité femmes-hommes, la place des jeunes. Des sujets clés pour penser la résilience en solidarité internationale.

Les RRMA et la Guilde signent cette année un nouvel accord de partenariat en vue de créer une plateforme des microprojets. Qu'est-ce que cela va changer ?

L'objectif de cette convention de partenariat est de nous rapprocher des territoires et de proposer aux porteurs de microprojets un accompagnement de proximité. Grâce aux RRMA, l'idée est de mettre à disposition des associations davantage de ressources méthodologiques, des possibilités d'appui personnalisé et des formations sur leur territoire. Ces nouveaux services, associés à la mise en place d'opportunités de financement, contribueront, nous l'espérons, à renforcer un peu plus les capacités de résilience des petites associations de solidarité internationale qui participent aussi au dynamisme des territoires.

Photo :
SOS Casamance, Sénégal



Photo :
Hervé Berville



DOSSIER

PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION RELATIF AU DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET À LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES

Hervé Berville

Hervé Berville est député de la 2ème circonscription des Côtes d'Armor. En tant que parlementaire, il est membre de la commission des Affaires étrangères et membre du conseil d'administration de l'Agence Française de Développement. Il est également rapporteur du projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

Pouvez-vous nous présenter les grandes lignes de ce projet de loi ?

Dans le contexte de crise sanitaire mondiale, la coopération et la solidarité internationales sont plus que jamais nécessaires pour faire face durablement aux enjeux globaux contemporains. Avec ce texte, la France place la lutte contre la pauvreté et les inégalités mondiales au cœur de sa politique de développement, et le développement au cœur de sa politique étrangère, au même titre que la diplomatie et la défense. Le texte de loi repose sur trois grands principes fondamentaux :

1. Une politique qui soit l'affaire de tous : nous souhaitons que l'ensemble des acteurs en France et dans les pays partenaires soit mobilisé et que chacun puisse agir à son niveau de compétence. Le gouvernement cible notamment trois publics importants : les collectivités territoriales, la jeunesse en France et dans les pays en développement et les diasporas qui jouent un rôle majeur dans le développement de leur pays d'origine.

2. Une politique d'aide au développement plus ambitieuse, qui se concentre sur les pays les plus vulnérables, notamment en Afrique subsaharienne, impulsée par le Président de la République et mise en œuvre sur les terrains par les ambassadeurs.
3. Une politique plus transparente, qui passe d'une logique quantitative à une logique qualitative à travers la mise en place d'indicateurs d'impacts.

En quoi cette loi apporte-t-elle des éléments nouveaux par rapport à la LOP-DSI du 7/07/2014 et quelles sont les priorités politiques affichées de cette loi ?

On peut noter six changements majeurs dans cette loi :

1. C'est la première fois qu'il y a une véritable doctrine politique et stratégique qui est établie et qui a été co-rédigée. En effet, ces nouvelles orientations sont le résultat d'un long travail de consultations auprès des acteurs impliqués sur les questions de coopération et de solidarité internationales.
2. Le texte prévoit une programmation budgétaire avec un objectif de 0,55 % du RNB (revenu national brut) consacré à l'aide publique au développement en 2022, première étape vers l'objectif historique d'atteindre les 0,7 % du RNB d'ici 2025.
3. La politique de développement est refondée sur une logique partenariale à travers la mobilisation et la reconnaissance du rôle de la société civile, des collectivités territoriales, des entreprises, des diasporas, de la jeunesse, des établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de formation, etc.
4. Le projet de loi met en avant les dispositifs de volontariat à l'international, et notamment le principe de réciprocité (c'est-à-dire la venue de volontaires des Pays du Sud en France).
5. Une autre innovation porte sur la création d'une commission indépendante d'évaluation qui aura vocation à réaliser des évaluations d'impacts sur les projets financés par la France. Chaque année, le gouvernement devra présenter un rapport au Parlement sur les projets menés et les objectifs tenus.
6. Enfin, la question de la restitution des biens mal acquis marque une avancée historique avec la création d'un mécanisme qui permet de reverser l'argent aux populations injustement spoliées à travers des projets de coopération.

Comment s'inscrit la loi dans l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) ?

Afin de répondre aux ODD, la politique de développement solidaire et de lutte contre les inéga-

lités mondiales s'inscrit dans plusieurs cadres :

- le programme d'action Addis-Abeba sur le financement du développement,
- l'Agenda 2030,
- l'Accord de Paris, dans le sens où l'adaptation aux changements climatiques est un des enjeux prioritaires de cette politique,
- et le Forum Génération Égalité qui promeut l'égalité entre les femmes et les hommes.

En outre, le projet de loi respecte et promeut explicitement dès l'article 1er les normes et principes qui régissent la réalisation des ODD. Il rappelle à cet égard la nécessaire implication collective des pouvoirs publics, des entreprises, des banques multilatérales de développement et de la société civile.

Le projet de loi prévoit que les RRMA soient représentés en tant que tel au CNDSI (conseil national pour le développement et la solidarité internationale). Quels sont les enjeux et les perspectives de cette représentation ?

Il est fondamental de territorialiser cette politique de développement. Les RRMA, de par leur nature et leur vocation, sont des acteurs importants sur le territoire qui assurent la promotion des enjeux de coopération internationale et la sensibilisation aux ODD. La mise en œuvre et l'évaluation de cette politique doit donc se faire en lien étroit avec les RRMA. Ils connaissent les acteurs et initiatives qui existent sur le terrain, et peuvent orienter le gouvernement dans l'optique de faire émerger des solutions durables et équitables de lutte contre la pauvreté et contre les inégalités.

Le 2 mars 2021, le projet de loi a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Comment vont se dérouler les semaines à venir ?

Le Sénat va à son tour examiner le projet de loi le 14 avril. Puis une commission mixte paritaire aura lieu courant juin afin que la loi soit définitivement adoptée cet été, je l'espère en tout cas j'y travaille sans relâche.

Un dernier message à faire passer ?

C'est par la coopération et la solidarité internationales et la politique de partenariats que nous pourrions à court et long termes régler les grandes questions, à la fois locales et internationales, de santé, de changements climatiques, d'éducation, de sécurité, etc. Il n'y aura pas de résolution de ces problèmes sans une action très ambitieuse dans ce domaine. C'est en utilisant l'intelligence collective et les compétences de chacun que nous pourrions faire face durablement à ces enjeux, ici et dans les pays partenaires.



DOSSIER

LES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS : LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SE DÉPLOIE AU COEUR DES TERRITOIRES

Franck Fortuné > CIRMA

” Dans le contexte de la rédaction de cette revue, parler de résilience c’est être porté par ce double sentiment de résignation et d’espoir.

Dans le contexte de la rédaction de cette revue, parler de résilience c’est être porté par ce double sentiment de résignation et d’espoir. En effet, il nous faut accepter, non sans amertume parfois, qu’en dépit des nombreuses alertes dans tous les domaines de la fragilité de nos systèmes de santé à la lutte contre le réchauffement climatique, nous n’avons pas pu éviter le choc ; celui d’une pandémie mondiale qui est venue révéler dans ses vicissitudes les multiples facettes d’une crise globale. Comme Paul Valéry pouvait le dire en d’autres circonstances : “Nous autres civilisations savons désormais que nous sommes mortelles”. Quelle que fût l’époque, quelle qu’eût été la nature de ce choc, immanquablement nous devons tirer les leçons de ses conséquences et des transformations induites dans nos sociétés.

Un peu plus d’un an après le début de la pandémie, nous pouvons ainsi trouver quelque réconfort dans notre capacité à nous relever individuellement et collectivement. Que l’on fasse le constat, quelque peu fataliste, de la nécessité de “faire avec” ou que l’on soit plus actif dans cette volonté de “s’adapter”, nous répondons progressivement, collectivement et intelligemment. L’espoir est permis. Permis par les nombreux exemples que nous avons pu observer sur nos territoires, par la mobilisation des multiples acteurs à différents niveaux, du citoyen à la communauté internationale ; nous ne décrivons pas mieux notre humanité que lorsque nous sommes confrontés au même péril. Mais ce n’est pas un espoir naïf mû par la simple volonté de “s’en sortir” comme on sort d’un mauvais pas sur un chemin tout tracé, car un retour à la normale serait un retour à l’anormal.

C’est ainsi tout l’enjeu de ce numéro que de recueillir les témoignages, les retours d’expériences, les pistes qui s’ouvrent pour bâtir une définition originale des “résiliances” portées par les différentes catégories d’acteurs quelques soient leurs échelles d’intervention. Une réflexion qui permet de sortir la solidarité internationale du simple débat d’opinion. Il ne s’agit plus d’être pour ou contre, de circonscrire cette question aux joutes politiques entre le repli ou l’ouverture, d’opposer

le local à l’international... Il est nécessaire d’engager le débat de cette solidarité comme un point de méthode, un moyen, une réponse adaptée aux enjeux d’une décennie (2020-2030) d’un siècle qui peut encore changer les trajectoires sociales et environnementales pour atteindre les Objectifs de Développement Durable.

Car il y a urgence. Et parler de résilience, c’est déjà porter une parole d’espoir avec un temps de retard. La résilience, c’est changer dans la façon de venir en aide à ses proches, à ses concitoyens, aux voisins de ses voisins, dans la manière de faire société et de se penser liés les uns aux autres. La résilience, c’est accepter d’être tombé, mais c’est surtout changer dans la façon de se relever.

années 2000. Très tôt, une concertation s’organise entre eux afin de capitaliser sur les expériences de chacun et de former une communauté de pratiques sur les spécificités territoriales des questions de coopération et de solidarité internationales.

En 2018, la Conférence Interrégionale des RRMA est créée pour donner corps à cette dynamique, en renforçant ainsi la coordination et la possibilité de conduire des actions communes. La CIRMA assure ainsi la représentation (notamment dans des instances nationales) de l’ensemble de RRMA, la solidarité entre réseaux et leur promotion à l’échelle nationale et internationale. Mais surtout, fidèle à l’histoire de la décentralisation dont ils sont issus, les RRMA ont ainsi formalisé cet espace les reliant entre eux par une structure « inter-régionale » et non pas « nationale » marquant, dans la définition même, cet attachement à mener des actions collectives « à partir » des territoires et non « sur » les territoires.

Présentation de la CIRMA

Les RRMA, dont les histoires et les dénominations sont très différentes, partagent un développement et une structuration progressive depuis les

Gouvernance de la CIRMA

 PRÉSIDENT TOMMY BIEN LAHOUCINE PRÉSIDENT D'HONNEUR CENTRAIDER presidence@centraider.fr	 VICE-PRÉSIDENT GÉRARD PIGAULT PRÉSIDENT D'HONNEUR GESCOD gerard.pigault@gescod.org	 VICE-PRÉSIDENTE JACQUELINE BAURIV PRÉSIDENTE HORIZONS SOLIDAIRES jacqueline.bauriv@wanadoo.fr
 SECRETARIE ANICK LAPART PRÉSIDENTE SI COOPERATION anick.lapart@gmail.com	 TRÉSORIER DANIEL LAIDIN PRÉSIDENT PAYS DE LA LOIRE COOPÉRATION INTERNATIONALE d.laidin@wanadoo.fr	
 ADMINISTRATRICE NICOLE HANSENS PRÉSIDENTE TERRITOIRES SOLIDAIRES hanssensnicole@hotmail.com	 ADMINISTRATRICE PASCALE PAVY PRÉSIDENTE LIANES COOPÉRATION pascalepavy@aol.com	 ADMINISTRATEUR HENRI ADEVALLO PRÉSIDENT OCCITANIE COOPÉRATION presidence@oc-cooperation.org
 ADMINISTRATEUR AXEL GAVVA PRÉSIDENT RESEAU FRANCILIEN axel.gavva@wanadoo.fr	 ADMINISTRATRICE LILIANE LUCCHESI PRÉSIDENTE BROUSSARD FRANÇAISE COMITÉ INTERNATIONALE president@bfc-terranord.org	 ADMINISTRATEUR ALAIN DULEIN PRÉSIDENT RÉSEAU TERRITOIRES SOLIDAIRES alain.dulein@wanadoo.net
 PRÉSIDENT RENAUD METTTE PRÉSIDENT CENTRAIDER presidence@centraider.org	 PRÉSIDENT GÉRARD DUELLE PRÉSIDENT GESCOD gerard.duelle@gescod.org	 MEMBRE ASSOCIÉ JEAN-MARIE TETART PRÉSIDENT YCID j.m.tetart@wanadoo.fr

Les Présidents des RRMA



TÉMOIGNAGE

LA DIASPORA YVELINOISE EN RENFORT DE LA RÉSILIENCE DU CONTINENT AFRICAIN

L'impact croissant des transferts de fonds de la diaspora sur le développement africain

Plongé depuis un an et demi dans une crise planétaire que personne n'a su prévoir, notre monde restera marqué par la pandémie de la Covid-19. Bien qu'il soit encore trop tôt pour en faire le bilan, les impacts sociaux et économiques sont considérables et partagés mondialement ; aucun pays n'ayant su vraiment se mettre à l'abri. Dans ce contexte, une surprise contraste avec d'habituels discours pessimistes : la résilience de l'Afrique dépasse toutes les anticipations.

Population jeune, moindre connexion internationale, plus faible mobilité, un certain nombre de facteurs peuvent expliquer cette résilience. Parmi eux, nous avons fait le choix de valoriser le rôle que la diaspora africaine a joué pour lisser les conséquences de la crise malgré qu'elle soit elle-même, dans les pays d'accueil, durablement touchée. A travers cet exemple de circonstance, c'est plus largement son rôle dans le développement de l'Afrique qui est mis en lumière.

Les transferts de fonds de la diaspora vers l'Afrique sub-saharienne ont connu une baisse importante de 9%, soit 44 milliards d'euros en 2020 contre 48 milliards en 2018, selon la Banque Mondiale. Un manque à gagner considérable lorsque l'on connaît la

part de ces transferts dans les économies, plus de 10% du produit intérieur brut (PIB) par exemple pour le Sénégal ; une baisse restant deux fois plus faible que ce qui avait été annoncé en début de crise.

Il y a fort à parier que cette baisse ne soit même qu'un léger accroc dans une dynamique haussière qui a vu les transferts de fonds de la diaspora dépasser le montant de l'aide publique au développement et celui des investissements directs étrangers pour la première fois en 2019.

Si quantitativement les chiffres appellent à l'optimisme, il existe en parallèle une évolution des pratiques. Les transferts de fonds de la diaspora quittent progressivement une logique individuelle visant à couvrir des besoins essentiels de la famille proche pour aller vers des projets plus structurants et collectifs, que cela soit dans un cadre associatif ou même économique avec pour certains la perspective d'un retour au pays. Par ailleurs, l'extension du digital formalise, sécurise les transferts et ouvre la voie vers la baisse des taux de transfert qui sont aujourd'hui en Afrique les plus élevés du monde.

Une dynamique qui peut compter sur le renfort des Etats qui prennent progressivement conscience de la richesse que constitue leur diaspora pour leur développement national. L'Ethiopie a fait participer sa diaspora à la construction du plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique, le « barrage de la renaissance », en émettant des obligations. Le Ghana a créé une banque publique d'investissement financée par des prêts de la diaspora. En Afrique francophone, le Sénégal apparaît comme pionnier avec le lancement d'un « Fonds diaspora » de 5 milliards de FCFA destiné à financer les micros entreprises.

Dans les pays émetteurs comme la France, l'adaptation du cadre légal est lente mais on peut néanmoins saluer certaines initiatives récentes pour faciliter ces transferts. Une proposition de loi, en discussion à l'Assemblée Nationale et portée par Sira Sylla, pourrait permettre aux banques africaines de proposer en France des placements finançant le développement

du pays. En attendant, faute de cadre réglementé, une part importante mais difficile à estimer des transferts de la diaspora passent par des canaux officiels.

YCID à l'appui des projets de la diaspora africaine yvelinoise

Réseau des acteurs yvelinois de la coopération internationale, YCID propose un accompagnement technique et financier des projets portés par ses membres au travers de différents dispositifs de soutien. Ce faisant, YCID soutient l'émergence de projets impactants et solidaires concourant à la réduction de la pauvreté dans les pays les plus touchés par la précarité. Ce positionnement fait d'YCID un acteur engagé pour la résilience du continent africain : au sein des 42 pays éligibles aux aides d'YCID, 35 sont africains !

Les Yvelines sont riches d'une diaspora africaine à la fois nombreuse, diverse et engagée. Une tendance visible dans la composition d'YCID puisqu'en 2021, 156 des 308 membres sont des associations de solidarité internationale issues de la diaspora africaine.

Ce qui n'est pas étonnant, puisque selon le sondage OpinionWay 2021¹, 71% des Français d'origine africaine souhaitent s'engager dans un projet en lien avec leur pays d'origine. Une diaspora engagée mais pas toujours bien outillée face à la complexité du montage de projet solidaire. Ce même sondage révèle que 55% des Français d'origine étrangère estiment avoir fait l'objet de discriminations dans leur parcours académique ou professionnel du fait de leurs origines. Là encore, le mandat d'YCID prend tout son sens. Au-delà des financements, les associations de la diaspora trouvent chez YCID un accompagnement et des conseils pour construire des projets impactants.

Avec l'ouverture d'une antenne à Mantes-la-Jolie, un programme de formation au montage de projet, le renforcement de capacité des réseaux de la diaspora² et la labélisation d'opérateurs d'appui, YCID a construit une offre d'accompagnement qui permet à tous de développer les compétences

nécessaires pour porter un projet solidaire.

YCID s'efforce de s'adapter à l'actualité et de répondre à l'urgence afin de correspondre le mieux possible aux besoins des populations. C'est ainsi qu'a été mis en œuvre le Fonds spécial Covid-19 qui visait à soutenir les systèmes de santé des pays partenaires face à la pandémie. En 2020, Le Fonds Covid-19 a permis de soutenir 17 projets en 2020 et 15 projets lors de la deuxième session tenue en 2021.

Pour certains, la volonté de participer au développement du continent africain va plus loin qu'un engagement associatif et constitue un véritable projet de vie, une reconversion professionnelle avec parfois à la clé, la réinstallation sur place. C'est pourquoi YCID a lancé en 2017, le Fonds de prêts d'honneur YADEC – Yvelines Afrique pour un Développement en Commun, en partenariat avec l'association AFACE qui assure l'accompagnement des projets. Ce fonds permet aux entrepreneurs yvelinois de bénéficier d'un prêt sans intérêt ni garantie pour développer un projet d'entreprise dans un pays africain. A ce jour, ce dispositif a permis l'accompagnement de 37 porteurs de projets et 10 d'entre eux, tous issus de la diaspora, ont obtenu un prêt de 10 000 à 50 000€.

Afin de faciliter le développement des entreprises yvelinoises sur le continent africain tout en intéressant les jeunes aux enjeux économiques du continent, YCID a créé la bourse 2EA – Etudiant Export Afrique. Il s'agit d'une aide financière qui permet aux entreprises yvelinoises de recruter un étudiant stagiaire ou apprenti afin de concevoir un projet de développement économique vers un pays africain. Cette aide est ouverte aux bénéficiaires du Fonds de prêts d'honneur YADEC et à toutes les entreprises du territoire.

¹ Sondage OpinionWay pour le Conseil Présidentiel pour l'Afrique, février 2021.

² Deux Fédérations des associations de développement des régions de Matam et de Tambacounda (la FADERMA et la FADERTA).



TÉMOIGNAGE

Mama Mfomegnam
> DiasporaSanté

”

Diasporasante.com est la première plateforme qui permet à la diaspora africaine de souscrire à partir d'Internet une assurance maladie pour des proches restés sur le continent.

Photo :
YCID

Bonjour Mama Mfomegnam, vous êtes le fondateur de l'entreprise Diaspora Santé. Pouvez-vous nous en dire davantage sur ce projet ?

DIASPORASANTE.COM est la première plateforme qui permet à la diaspora africaine de souscrire à partir d'Internet une assurance maladie pour des proches restés sur le continent. Le souscripteur procède à la signature électronique du contrat et paie la cotisation en ligne via un système sécurisé. Chaque bénéficiaire en Afrique reçoit une carte de santé biométrique qui lui permet de se faire soigner sans avance des frais. Il ne paie que 20% du ticket modérateur et les 80% restants sont facturés directement à l'assurance.

Actuellement nous avons des souscripteurs venant de 24 pays répartis en Europe, aux Amériques, en Asie et en Afrique. Les bénéficiaires se trouvent au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Tchad. Le développement va se poursuivre dans d'autres pays maintenant que la pandémie COVID-19 est pratiquement maîtrisée.

Que faisiez-vous avant de vous lancer dans cette aventure entrepreneuriale ? Pourquoi avoir fait le choix de changer de vie professionnelle ?

J'ai accompagné pendant plus de 12 ans l'équipe commerciale d'une multinationale française dans le développement de la branche santé au sein de ses filiales notamment en Afrique, en Europe de l'Est et dans le Pacifique.

Dans la plupart des pays africains, il n'existe pas de caisse primaire d'assurance maladie et, pendant des décennies, les offres d'assurance santé étaient destinées aux salariés des grandes entreprises. Or, près de 80% de la population vit dans le secteur informel. Pendant des années j'avais tenté en vain de convaincre mon employeur de développer une offre santé pour les particuliers. L'outil de gestion n'était pas adapté à la gestion de masse et le faible taux de bancarisation en Afrique rendait complexe la collecte des primes. En 2015, la maman d'un ami est décédée au Cameroun après plusieurs tentatives d'évacuation sanitaire sans succès. Je découvre alors que l'argent envoyé par la diaspora pour les soins de santé des proches n'est pas souvent utilisé à bon escient. Ça a été le déclic qui a fait basculer ma vie professionnelle. J'ai décidé de créer DIASPORA SANTE pour permettre à la diaspora de pouvoir prendre en charge la couverture santé de leurs proches quelque soit leur lieu de résidence dans le monde.

Lors de votre lancement, vous avez bénéficié d'un prêt d'honneur d'YCID et d'un accompagnement par l'AFACE. Pouvez-vous nous raconter comment cela s'est passé ?

L'accompagnement de l'AFACE a été certainement l'un des plus importants au lancement ; d'abord les nombreuses séances de travail de présélection nous ont permis d'avoir un œil extérieur et avisé pour mieux structurer le projet. L'AFACE m'a aidé à modifier le business plan en profondeur pour coller au plus près de la réalité. Enfin l'avis favorable du jury de sélection composée de 20 experts pluridisciplinaires m'a réconforté sur la viabilité du projet, ce qui m'a vraiment mis en confiance en tant que fondateur. Le prêt d'honneur YADEC (Yvelines Afrique pour un développement en commun) d'YCID et la communication qui a été faite autour de l'événement a fait décoller les ventes sur la plateforme DIASPORA SANTE.

Est-ce que ça a été facile au début ? Quelles sont les qualités nécessaires pour entreprendre ?

Le début a été difficile, j'étais à ma première expérience sur une plate-

forme d'e-commerce innovante, avec une clientèle particulière en ce sens que les personnes qui souscrivent une assurance santé sur notre plateforme ne sont pas les bénéficiaires des prestations. Il fallait en plus maîtriser la vente en ligne, intégrer cette spécificité.

Entreprendre pour moi c'est d'abord avoir un rêve, pour que ce rêve se réalise il faut avoir de l'audace et de l'abnégation. Il faut faire beaucoup de sacrifices, être prêt à travailler parfois 14 heures par jour et développer des capacités à pivoter. Cette dernière permet d'explorer et saisir des nouvelles opportunités si l'idée initiale n'est plus suffisante pour réaliser vos rêves.

D'une rive à l'autre, comment s'organiser lorsqu'on est yvelinois et qu'on entreprend en Afrique ? Quels sont les écueils à éviter ?

C'est une aventure enrichissante d'entreprendre en Afrique. La première chose à prendre en compte est la diversité culturelle. L'Afrique est un continent jeune avec un gigantesque marché de consommation. Malheureusement, ce continent fait face à des nombreux défis au rang desquels des lourdeurs administratives, l'absence de réglementation qui entraînent parfois des retards dans le démarrage des projets. Il faut donc intégrer ce délai dans le « time to market ». L'absence

de financement des startups entraîne souvent la fin prématurée de l'aventure entrepreneuriale. Le contrôle opérationnel doit être plus poussé et il faut privilégier autant que possible le recrutement des jeunes talents qu'on forme et à qui on transmet la culture de son entreprise.

Vous avez pu bénéficier de la bourse 2EA - Etudiant Export Afrique, comment est-ce que cela vous a aidé à surmonter les difficultés du lancement ?

Au démarrage, nous n'avions pas de fonds suffisants pour recruter et former des conseillers de clientèle. La bourse 2EA - Etudiant Export Afrique nous a permis de recruter un stagiaire et financer sa gratification pendant 6 mois. Cela nous a permis de faire des économies et de retarder le recrutement d'un CDI.

Aujourd'hui, vous vous déployez en Afrique au-delà du Cameroun. Félicitations. Quelles sont les perspectives pour Diaspora Santé ?

Après le Cameroun, nous avons ouvert en Côte d'Ivoire et au Tchad. DIASPORA SANTE a des belles perspectives de développement en Afrique et en Amérique latine. Nous ciblons le déploiement dans 25 pays au cours de la prochaine décennie. Les prochains pays sont la Tunisie, la RDC, le Sénégal et la Guinée Conakry.



Photo : Tima
Miroshnichenko
- Pexel



TÉMOIGNAGE

COOPÉRATIVE « ÉTOILES D'IMOUDAL » : RENFORCER L'AUTONOMIE ET LA RÉSILIENCE DES FEMMES MAROCAINES FACE AUX RISQUES ÉCONOMIQUES

Sadia > Présidente de la coopérative

”

La coopérative m'a apporté beaucoup de choses, la formation en broderie et couture et la vente des sacs brodés vendus aux touristes, l'apprentissage du français grâce aux bénévoles français. Je remercie l'association BackUp Rural et les bénévoles qui ont soutenu ce projet.

Dans le village de Taфраoute N'Gaboune, situé au cœur de la chaîne de montagnes de l'Anti-Atlas au Sud du Maroc, une trentaine de femmes a fait appel à l'association BackUp Rural pour mettre en place une coopérative de couture et broderie. Ce projet collectif a permis de faire émerger des activités génératrices de revenus (AGR) qui représentent une source de revenus complémentaire non négligeable pour les ménages ruraux.

L'association BackUp Rural a rencontré les femmes du village afin d'évaluer lors d'échanges individuels et collectifs, leurs besoins et leurs centres d'intérêts et de mieux comprendre les enjeux et opportunités de développement économique du village. Ensuite BackUp Rural a défini

une stratégie d'intervention pour répondre aux besoins des femmes, tout en intégrant les risques et les obstacles qui peuvent impacter le projet, et s'est chargé de la recherche de financements pour mettre en œuvre le chantier Jeunes 78, la construction de la coopérative, et l'achat de fournitures et matériels pour les formations.

Des contenus pédagogiques complets ont été élaborés pour former les bénéficiaires sur le plan technique (artisanat de la couture et de la broderie, utilisation des machines à coudre, apprentissage de la couture et de la broderie...), managérial, logistique (gestion administrative et financière d'une coopérative, achat de tissus et de matériel...) et commercial (développement de partenariats, productivité, offre et demande...). L'association BackUp Rural a assuré les formations auprès des femmes avec plusieurs bénévoles qui mettent en place un accompagnement dans l'organisation des différentes tâches, la distribution des rôles et la prise de responsabilités de chacune au sein de la coopérative.

La coopérative Etoiles d'Imoudal, signifie "les Femmes de la Montagne" en Amazigh. Elle rassemble des femmes de tout âge (18 à 60 ans) dont la collaboration permet des échanges d'expériences inspirantes. La notoriété de l'établissement a grandi grâce aux partenariats déployés avec les magasins de Marrakech et certains hôtels particulièrement touristiques du Maroc, ainsi qu'en France et en Suisse. BackUp Rural poursuit l'accompagnement de la coopérative en offrant une visibilité croissante sur les marchés français et marocain tout en développant des opportunités de partenariats à l'international. L'accompagnement est quasi-permanent avec le développement de nouveaux produits et la formation des femmes à des techniques de couture et broderie plus complexes.

La mise en place de cette coopérative permet de valoriser la production artisanale locale, le savoir-faire des femmes des petits villages ruraux, qui sont autant d'opportunités de pérenniser des traditions locales et culturelles ancrées dans l'histoire du Maroc. La coopérative féminine est créatrice de lien social par la mixité des femmes de générations différentes qu'elle regroupe autour d'objectifs et d'intérêts communs ; elle consolide les relations de chacune d'entre elles et leur permet de mieux s'insérer économiquement et socialement.

Le terme de résilience prend ici tout son sens, la coopérative étant un vecteur de développement économique et social idéal pour les femmes rurales leur permettant d'aider les populations à avancer dans leurs projets de développement économique. Ces dernières s'organisent en association, deviennent des actrices à part entière de la vie économique du village, développent des capacités techniques valorisantes individuellement et collectivement et bénéficient d'une reconnaissance locale, nationale et même internationale.





TÉMOIGNAGE

DES MANGROVES ET DES HOMMES

Grâce à un partenariat de qualité avec l'Océanium en Basse Casamance, Up2green œuvre depuis 2011 à la restauration de la mangrove dans cette région du Sénégal. Les bénéficiaires du programme sont les communautés Diolas qui habitent dans les villages à proximité de la mangrove et qui vivent principalement de la pêche, de la riziculture et de l'apiculture. Pour ces communautés la mangrove est vitale car elle leur procure de nombreuses ressources halieutiques telles que des crabes, des poissons, des crevettes et des huîtres. Elle joue également un rôle tampon entre les eaux douces et les eaux salées et prévient ainsi la salinisation des rizières cultivées à proximité de la mangrove. En outre, la

mangrove protège les villages contre les intempéries. Enfin, elle représente un formidable puit de carbone grâce à sa double capacité de stocker du carbone atmosphérique dans les palétuviers mais également dans les sédiments. Conscients du rôle essentiel que joue cet écosystème pour la résilience de leurs modes de vie, les Diolas se sont mobilisés en masse lors des actions de reboisements, et en 10 ans, les financements d'Up2green ont permis de reboiser plus de 1000 hectares de mangrove. Pour pérenniser les actions de restauration de la mangrove, Up2green travaille aussi avec l'Océanium sur le développement d'activités génératrices de revenus favorables à la protection des écosystèmes. C'est en ce sens que l'association a développé par exemple un projet de formation et d'équipement d'un groupement de femmes pour la production et la vente de miel de mangrove. L'association a

également travaillé sur un projet de conservation du riz de Casamance, très important culturellement pour les Diolas, et qui est particulièrement adapté aux conditions imposées par le changement climatique grâce à sa tolérance aux sécheresses et sa capacité à résister au sel.



RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DE NOSSOMBOUGOU (CSCOM) : UN ACTE DE RÉSILIENCE



TÉMOIGNAGE

La rénovation des infrastructures du CSCOM de Nossombougou visait à réduire les maladies liées à l'insalubrité et l'humidité, à couvrir le traitement de 80 % des cas des maladies non compliquées, à améliorer l'image du Centre et augmenter sa fréquentation, et enfin à améliorer les conditions de travail du personnel du CSCOM.

La rénovation s'est faite en trois étapes : (1) la démolition de l'ancienne maternité, (2) la construction d'un nouveau bâtiment principal avec l'équipement adapté, et enfin (3) la réhabilitation du hangar d'accueil des patients, femmes enceintes et allaitantes.

Le projet de réhabilitation s'est terminé en août 2020 ; la population est très satisfaite et vient plus volontiers se faire soigner dans un dispensaire et une maternité de proximité. Les conditions de travail ont également été améliorées pour le personnel soignant, facilitant ainsi la délivrance des soins de qualité à la population.

C'est une pierre de plus à l'édifice du secteur de la santé du Cercle de Kollokani, au Mali. En renforçant l'action locale et en désengorgeant les centres de santé régionaux, ce projet contribue à la résilience globale du système de santé national.



La structure sanitaire du Mali est fondée sur 3 niveaux en fonction de la proximité et de la gravité des cas à traiter. Le Centre de santé communautaire (CSCOM) est le premier niveau d'établissement de santé, situé à l'échelle de la commune ; le second niveau est le Centre de Santé de Référence (CSRef), situé à l'échelle du cercle (équivalent malien d'un Département français) ; et enfin le troisième niveau est l'hôpital, situé à l'échelle de la région. De manière générale, les malades sont d'abord accueillis dans un CSCOM qui dispose d'un dispensaire, d'une maternité et d'un dépôt pharmaceutique. Si le malade n'a pas les moyens de se soigner ou si la maladie s'aggrave, le patient est transféré en ambulance vers le CSRef le plus proche. De même, un transfert en ambulance vers un hôpital est organisé en cas d'impossibilité de soigner le malade au sein d'un CSRef.

A Nossombougou, un diagnostic global et participatif du CSCOM du village a été mené par les acteurs locaux dans le cadre de l'élaboration du dernier programme de développement économique, social et culturel (PDESC). Un certain nombre de problèmes dans le

fonctionnement et l'opérationnalisation ont été identifiés et particulièrement le stade de dégradation avancé des salles d'attente, d'hospitalisation et de maternité. Les dégradations avaient pour causes : l'élévation du taux d'humidité dans les salles du fait d'infiltrations en saison des pluies, la pénétration du soleil et de la lumière vive dans certaines salles à cause de fentes dans les murs et d'ouvertures dans le toit, et enfin à une accumulation de sachets plastiques et d'ordures qui favorisait la multiplication des mouches et moustiques. L'état de délabrement était tel que les malades hésitaient à s'y rendre.

Vu l'impérieuse nécessité de mettre en place de meilleures conditions de soins et de travail du personnel de ce seul et unique CSCOM du village, les responsables de la commune et les gestionnaires du CSCOM ont inclus le projet de réhabilitation dans le nouveau PDESC. La mairie de Nossombougou a sollicité ses partenaires de jumelage de Viroflay pour un appui financier afin de pouvoir réhabiliter le bâtiment principal comportant la maternité et la salle d'attente des malades du CSCOM.



Yvelines Coopération internationale et développement
Hôtel du Département / 2 place André Mignot / 78000 VERSAILLES

Mail : gipycid@yvelines.fr
Téléphone : +33 (0)1 39 07 79 94
Site internet : www.yvelines.fr/gipycid

 <https://www.facebook.com/YCID78> -  https://www.instagram.com/ycid_78/